

## COMPTE-RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE

DU 3 MARS 2026

### SALLE DES ASSOCIATIONS DE SAINT-PARGOIRE

#### ETAIENT PRESENTS :

Parmi les membres du bureau :

- Monique DURAND-I. LOVERAS, Trésorière ;
- Jean-Louis LIGNON, Vice-Président ;
- Marie-Béatrice RAVOT, Présidente.

Soit, au total, 17 personnes. On dénombre également 28 personnes, qui nous ont adressé leur procuration.

Le mardi 3 MARS 2026 à 18H30, s'est tenue, à la Salle des ASSOCIATIONS de Saint-Pargoire, une Assemblée Générale.

#### ORDRE DU JOUR :

- 1 – Situation morale et vitalité de l'Association SALVE ;
- 2 – Renouvellement Adhésion ;
- 3 – Podium de l'orgue et sa mise en place ;
- 4 – Prix d'achat et d'installation de l'orgue vert ;
- 5 – Etat de la Trésorerie SALVE ;
- 6 – Renouvellement des Membres du Bureau ;
- 7 – Réactualisation du bon de soutien AD 34 et Questions Diverses.

Après avoir adressé les salutations d'usage aux personnes présentes, la Présidente ouvre la séance.

#### **1 - Situation morale et vitalité de l'Association SALVE**

Fin 2025, l'Association SALVE comptait 122 adhérents. A ce jour, 54 personnes ont d'ores et déjà renouvelé leur adhésion ou fait un don à l'Association. A noter que les personnes qui ont déjà participé à la tombola de Pâques 2026 ne sont pas comptabilisées. La vente des tickets est ouverte jusqu'au 5 Avril et son tirage fixé au 6 Avril.

## 2 – Renouvellement Adhésion

Remerciements à tous ceux qui ont répondu favorablement à leur convocation à cette Assemblée Générale ainsi qu'à ceux qui ont communiqué leur procuration.

## 3 – Podium de l'orgue et sa mise en place

D'Octobre à Novembre 2025 des travaux d'électricité ont été réalisés en vue du branchement de l'orgue après que la Municipalité ait délivré les autorisations nécessaires.

La facture correspondante de **3 751,00 €** a été réglée grâce aux fonds déposés sur le compte de l'Association diocésaine. Se reporter au point N° 7 développé à la fin de ce compte-rendu.

Afin de réduire encore le coût de l'opération (nous en sommes à la 4<sup>ème</sup> réévaluation du devis), nous avons consulté d'autres artisans locaux et compétents, qui acceptent de se conformer aux exigences techniques de la Manufacture d'Orgues.

Enfin, lors de notre Demande de Subvention auprès de la Municipalité, nous avons précisé que cet achat peut s'étaler sur 2 ou 3 ans, si nécessaire.

## 4 – Prix d'achat et d'installation de l'orgue vert

Lorsque ce projet a vu le jour, soit il y a 3 ans de cela, il fut accueilli avec un grand enthousiasme. Cet orgue nous est réservé. Cependant, la question de son stockage et de sa conservation dans de bonnes conditions se pose. Toute idée qui nous permettrait de réaliser ce projet rapidement est la bienvenue.

Nous avons notamment évoqué les possibilités de :

- payer l'orgue à tempérament avec l'accord de la Manufacture d'Orgues ;
- présenter « l'orgue vert » avec de grandes photos dans l'église lors des Journées du Patrimoine.

## 5 – Etat de la Trésorerie SALVE

La Trésorière de l'Association prend la parole et développe les points suivants :

### - **Enumération des évènements 2025 :**

Concert du Nouvel An (12 Janvier 2025)	298.00 €
Versements adhésions AG du 3 Mars 2025)	430.00 €
Tombola de Pâques (tirage du 1 <sup>er</sup> Avril 2025)	592.00 €
Concert Renaissance (dimanche 27 Juin 2025)	142.00 €
Concert aux chandelles Duo Sostenuto (5 Août 2025)	345,00 €
Journées du Patrimoine (20 et 21 Septembre 2025)	362.00 €

Ces évènements ont rapporté la somme de :

**Recettes : 2 169,00**

A ces occasions, les frais suivants ont été engagés :

Défraiement artistes des quatre concerts 2025	852.00 €
Frais de bouche après les trois concerts	95.05 €
Frais de tombola (approximatifs, et dons organisateurs SALVE)	58.10 €
Frais journées du Patrimoine	92,46 €
Défraiements des artistes (sur recette partagée)	200,00 €

**Dépenses : 1 297,61 €**

- **Travaux de branchement électrique pour l'Orgue Vert** : Total Facture réglée **3 751.00 €**

En Octobre/Novembre 2025, ces travaux ont été réalisés et achevés.

- **Projets 2026 :**

- 1- Concert pour la nouvelle année « Ellés » le dimanche 25 Janvier 2026 : réalisé
- 2- A.G. de SALVE prévue le 3 Mars 2026 : réalisée
- 3- Tombola de Pâques avec vente de tickets de mars au 5 Avril 2026
- 4- Concert de printemps par la chorale C.P.O. de Paulhan/St Pargoire
- 5- Autres concerts : en attente de dates. Evocation de la prestation d'un contreténor le 15 Juillet pour la somme de 500 € incluant la communication et son cachet.

Quant au compte courant, la somme de **11.853.53** est portée au crédit de l'Association.

**6 – Renouvellement des Membres du Bureau**

Aujourd'hui notre bureau est constitué de 3 personnes telles que listées en début de Compte-rendu.

L'an passé, nous avons évoqué, avec approbation de l'assemblée des présents, d'intégrer à notre équipe Carole MARTN au poste de Secrétaire-Adjointe. Nous avons procédé au vote à main levée en commençant par elle.

Après qu'elle ait accepté, les membres du bureau valident son intégration.

**7 – Réactualisation du bon de soutien AD 34 et Questions Diverses**


Suite à l'obligation de L'Association Diocésaine de radier des appels à dons (bons de soutien) et du retour de la déduction des impôts sur revenus des donateurs, nous essayons de trouver une formule afin de favoriser les dons.

A cet effet, une réunion était prévue le 19 Mars 2026 avec un représentant de l'Association Diocésaine AD 34, la Présidente de SALVE, le Vice-Président ainsi que le Curé de la Paroisse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H40.

Fait à Saint-Pargoire, le 24 Mars 2026

**Monique Lloveras**



Trésorière

**Jean-Louis Lignon**



Vice-Président

**Marie-Béatrice Ravot**



Présidente